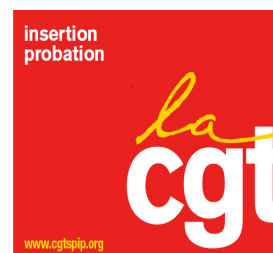




Quand l'ENAP crée de la précarité



Le 5 décembre dernier, nos hauts dirigeants de l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire ont décidé de mettre fin à la mise à disposition d'un hébergement à l'attention des élèves durant les périodes de congés, de fermeture de l'école et pendant les week-ends de retour/départ en stage hors cas exceptionnels.

Cette décision prise au comité technique de l'ENAP doit faire l'objet d'une note qui sera présentée en CT le 11/01/2018 pour une application le 15/01/2018 !!! Mais soyez rassurés, les situations sociales seront prises en compte... Mais selon quelles modalités ? Quels critères ?

Après avoir mis fin à la gratuité des repas dès le début de l'année 2017, l'administration s'attaque donc désormais à l'hébergement, sans réfléchir une seule minute aux conséquences que pourrait avoir une telle décision sur un bon nombre de nos collègues en formation. Faut-il rappeler que les agents en formation partagent déjà des chambres minuscules et que l'on va leur annoncer en cours de formation qu'ils devront trouver d'autres solutions pour les congés et certains week-ends !?

Alors qu'un jeune élève surveillant ou conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation ne perçoit, lors de sa scolarité, qu'une très faible rémunération (1100€ pour un élève surveillant ou 1300€ pour un élève CPIP) dû au non-versement de la prime de sujétion spéciale pendant la scolarité (hors période de stage), la charge qui leur revient, pour assister à leur scolarité, ne fait que s'accroître de jour en jour, mettant ainsi à mal le budget de nombreuses familles.

Comment promouvoir toute l'attractivité de nos métiers quand les conditions d'accueil de nos futurs collègues seront aussi pitoyables? Comment former au mieux les personnels dans de telles conditions de précarité?

Une fois de plus, au-delà des belles paroles prononcées par cette administration sur l'importance de la formation, les actes sont en totale contradiction. Elle impactera de plein fouet le budget, déjà si restreint, des jeunes professionnels.

Ce rognage sur les conditions matérielles d'accueil sont indignes d'une École Nationale !

Bientôt il sera demandé aux élèves de payer intégralement leur formation !!!

Alors que les problèmes d'attractivité de nos métiers et de fidélisation sont sur toutes les lèvres au sein de ce Ministère et dans ses directions, ces nouvelles mesures ne favoriseront aucunement le recrutement de jeunes professionnels. Pire, bon nombre d'entre eux quitteront cette administration pendant leur scolarité faute de moyens pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille.

La CGT continuera de dénoncer cette gestion à la petite semaine de l'ENAP auprès du Ministère lors de nos différentes audiences et ne cessera d'activer tous les leviers pour mettre fin à la paupérisation et proposer des solutions pérennes et à la hauteur d'une école d'envergure !

Et si plutôt que de construire des établissements pénitentiaires pour incarcérer plus, on donnait des moyens à l'ENAP !?

Montreuil, le 19 Décembre 2017